

Les effets physiologiques du bromure de potassium, pris de cette manière, peuvent se résumer ainsi :

1o. A hautes doses, c'est un irritant pour la membrane muqueuse de l'estomac.

2o. Il passe rapidement dans le sang, et on peut le découvrir bientôt après son administration dans l'urine.

3o. Il agit sur les centres nerveux comme sédatif, produisant le sommeil, diminuant l'action du cœur et des artères et abaissant la température.

Mais, pour connaître les effets du bromure de potassium longtemps employé, il fallait de nouvelles expériences, c'est ce que je fis.

(A CONTINUER.)

CHOLÉRA.

Par J. B. MEILLEUR M. D., L. L. D. Montréal.

Les personnes survivantes qui résidaient à L'Assomption et dans les paroisses circonvoisines en 1832 et 1834, se rappellent sans doute l'affreuse épidémie de ces années, de mémoire néfaste.

Ces personnes se rappellent aussi sans doute de la pratique que j'eus occasion d'avoir parmi celles qui en furent atteintes, surtout en 1832 dans ce canton populeux, et le succès signalé que j'eus le bonheur d'obtenir au milieu de la terreur, du découragement et de la diversité d'opinions entretenues alors dans le pays, et toutes plus ou moins opposées à celles que j'entretenais moi-même touchant la nature de cette maladie et le traitement qu'elle demandait.

On comprend déjà que je fais allusion à l'espèce de choléra qu'on appelle "*asiatique*" que l'on considérait universellement comme contagieux, mais que, dès lors, je crus n'être autre chose que le *choléra morbus*, aggravé, devenu épidémique et propagé par le concours de certaines causes déterminantes, dont la principale, suivant moi, est la panique répandue d'un pays à l'autre, bien plus cruellement que la maladie elle-même.

Arrivé à cette conviction par des études consciencieuses et des observations préalables suivies et ininterrompues pendant tout l'hiver de 1832, j'abordai avec confiance les nombreux cholériques auprès desquels je fus

appelé, sans craindre pour moi-même ni douter un instant de l'effet anticipé du traitement que je croyais sincèrement être le plus convenable. Le fait est que, sous l'œil compatissant de la divine Providence, j'avais pleine confiance en moi-même et en mon traitement qui consistait principalement dans celui qui avait coutume de convenir généralement le mieux au *choléra morbus*, mais plus encore dans l'application des règles de l'hygiène et dans l'usage de l'eau froide que dans l'administration des remèdes proprement dits. J'entrais toujours dans de grands détails hygiéniques et en prescrivais l'observance avec autant de précision et d'autorité que possible. Mon début fut dans la personne d'un mendiant que je rencontrai par hasard lorsque j'étais auprès de la seigneuresse de Lavaltrie atteinte d'une maladie de foie, et le second cas de choléra que je vis en 1832 était dans la personne d'une jeune femme, épouse d'un nommé Crevier. Elle était la 12ème personne, atteinte du choléra dans la concession du Point du Jour, paroisse de L'Assomption, et, en 24 heures, onze était victimes de la maladie avant mon arrivée auprès de Madame Crevier, que je trouvai au commencement du collapse, abandonnée à elle-seule et privée de tout espèce de soins, tant la terreur était grande parmi tous les habitants de cette concession.

Mais, ma patiente ayant eu le bonheur de traverser la crise et de recouvrer la santé, ce succès ramena les gens à la raison, à la confiance, et le choléra disparut entièrement de la côte depuis le commencement de Juin jusqu'au mois de Septembre suivant, temps où M. Moise Valliant, un des oncles de Madame Crevier, ayant été atteint de la maladie, en mourut comme les onze premiers sans que je les eusse vus.

J'ai donné à mes patients en 1832, des soins manuels à un degré incroyable, et ce, d'autant plus que les gens étaient tellement effrayés que, au moins au début de la maladie, ils se refusaient généralement d'en donner à ceux qui en étaient atteints. J'ai bu et mangé au milieu des cholériques, je me suis souvent un peu reposé dans les appar-